

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GAURE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian GALINIER, Maire.

Date de la convocation : 07/04/2026

Présents : Mmes : Caroline ALRIC, Catherine DAMOURETTE, Sandrine MANSON,
Christine RICO,
Mrs : Didier BARTHES, Alain CHERTA, André DE ROSSI, Michel TEULIERES

Absents : M. Joël PASCHETTA et Mme Morgane PAJAUD.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 30/03/2026
- Désignation de la (du) secrétaire de séance
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026
- Vote du budget 2026
- Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- (CCID) : proposition de commissaires titulaires et suppléants.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire, Christian GALINIER, préside la séance.

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article **L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales**, le Conseil municipal procède à la **désignation du secrétaire de séance**. Mr Alain CHERTA est désigné.

Approbation du procès-verbal de la séance du 30/03/2026

Le Conseil municipal **approuve le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026** sans observation ni réserve.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Compte tenu du résultat 2025 et de la bonne maîtrise des dépenses de gestion, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2026 comme suit les taux au niveau de ceux de 2025.

En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2026 comme suit les taux au niveau de ceux de 2025

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter pour 2026 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **29.38 %**
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **52.79 %**
- Taxe d'Habitation : **7.34 %**

Vote du budget 2026

Mme Sandrine MANSON présente la note envoyée 12 jours avant le conseil.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	818 490.74 €	818 490.74 €
Investissement	524 920.00 €	524 920.00 €
Total	1 343 410.74 €	1 343 410.74 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le budget 2026
- Autorise Monsieur le Maire à procéder, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, à tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition de commissaires titulaires et suppléants.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI) une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée du Maire, président de la commission, et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour notre commune. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques à partir d'une liste de 24 personnes, remplissant les conditions fixées au 3^{ème} alinéa du 1 de l'article 1650 du CGI, dressée par le Conseil Municipal.

Après y avoir été invité, le conseil municipal a dressé une liste de 24 personnes pour permettre la désignation des membres de la CCID de Gauré.

Questions diverses :

Fiche des coordonnées d'alerte pour les cyclones

Les coordonnées du Maire et des 3 adjoints seront notées sur cette fiche.

Budget du transport en bus des enfants de l'école communale

Une réflexion est lancée pour avoir plusieurs offres de transporteurs afin de trouver le meilleur tarif sur une année pour les sorties scolaires. Mme Catherine DAMOURETTE se propose pour demander des devis.

Entretien du bois blanc sur partie communale

La demande est lancée au conseil municipal afin de trouver une personne pour entretenir une parcelle de bois située entre le chemin d'En CARQUET et le chemin forestier.

Concours des villes et villages fleuris

M. le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à cette participation

Ancienne décharge à ciel ouvert de DREMIL-LAFAGE

Afin de gérer les condensats de cette ancienne décharge, les municipalités concernées participent à des réunions et au budget du système de dépollution. Mrs Didier BARTHES et Michel TEULIERES suivront ce dossier.

Récapitulatif des participants aux différentes commissions

M. le Maire rappelle les noms des participants et complète le tableau prévu à cet effet et disponible lorsqu'il sera mis au propre.

Projet de journal pour la commune de GAURE

Mme Caroline ALRIC nous présente une maquette, une discussion est lancée pour trouver le nom du journal et le contenu souhaité. Une réunion pour avancer sur le sujet est prévue le 05 mai 2026 à 20h30 avec les préposés à la communication et ceux qui veulent y participer.

Le prochain conseil n'est pas encore prévu.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

<i>SIGNATURES</i> <i>des membres présents lors du Conseil Municipal du 20 avril 2026</i>	<i>GALINIER Christian</i>	<i>MANSON Sandrine</i>
<i>CHERTA Alain</i>	<i>ALRIC Caroline</i>	<i>BARTHES Didier</i>
<i>DAMOURETTE Catherine</i>	<i>DE ROSSI André</i>	<i>PASCHETTA Joël</i> <i>Absent</i>
<i>PAJAUD Morgane</i> <i>Absente</i>	<i>RICO Christine</i>	<i>TEULIERES Michel</i>